

1. [Accueil](#)
2. La musique électronique en France : les chiffres

La musique électronique en France : les chiffres

Poids économique

Les musiques électroniques en France pèsent 416 millions d'euros HT.

Poids économique en France

71% (295 millions d'euros) proviennent du chiffre d'affaires des clubs et discothèques et 11% (47 millions d'euros) du chiffre d'affaires des festivals. Ces deux blocs représentent à eux seuls 82% du poids économique.

Ventilation du poids économique (musiques électroniques)

5% (20 millions d'euros) proviennent de l'export de ces musiques, 4% (16 millions d'euros) de la distribution numérique sur les plateformes de streaming et de téléchargement, 4% (15 millions d'euros) des droits d'auteur et droits voisins perçus pour la diffusion des œuvres à la télévision et à la radio, 3% (13 millions d'euros) de la distribution de supports physiques, 1% (5 millions d'euros) proviennent des droits perçus pour la sonorisation de lieux et d'événements, et 1% (4.5 millions d'euros) proviennent des revenus domestiques des synchros synchronisations.

Ventilation du poids économique (dont techno/house)

Le sous-ensemble techno/house que nous avons distingué pèse 98 millions d'euros HT, soit 24% du total. Les deux principaux blocs constituent à eux seuls 92% du poids de l'ensemble : 58% (57 millions d'euros) proviennent du chiffre d'affaires des clubs soit 19% du CA total des clubs et discothèques sur les musiques électroniques, et 34% (34 millions d'euros) du chiffre d'affaires des festivals, soit 72% du CA total des festivals pour les musiques électroniques.

3% (3 millions d'euros) proviennent de l'export de ces musiques, 2% (2 millions d'euros) proviennent des revenus domestiques des synchros, 2% également (2 millions d'euros) proviennent de la distribution numérique sur les plateformes de streaming et de téléchargement, et moins de 1% (0.6 million d'euros) provient de la distribution de supports physiques.

Les musiques électroniques pèsent 17% des musiques actuelles.

Le marché des musiques électroniques représente un montant de 416 millions d'euros HT, soit 17% du marché des musiques actuelles.

Poids économique des musiques électroniques

Poids économique par secteur

Ce marché est porté par le live :

Le chiffre d'affaires lié aux musiques électroniques constitue 35% du chiffre d'affaires des clubs et discothèques. Les festivals de musique électronique atteignent 21% du chiffre d'affaires total généré par les festivals de musiques actuelles.

Poids économique par secteur

Pour la distribution physique et numérique, la consommation de musique électronique est différente des usages des autres musiques. Sur le marché de la musique en ligne, 7% des revenus des musiques actuelles sont issus de la distribution numérique de musique électronique. Pour les supports physique, cette part descend à 3%.

Revenus issus du numérique et des supports physiques

Le partage physique/numérique est, là encore, spécifique dans le domaine des musiques électroniques : la part du numérique dans les musiques électroniques passe à 55% et même 71% pour la techno/house.

Revenus issus du numérique et des supports physiques

Revenus issus des ventes de supports physiques

Le vinyle est un support phare des musiques électroniques.

Alors qu'il pèse 5% des ventes dans les musiques actuelles, le vinyle représente 12% des ventes de supports physiques dans les musiques électroniques. C'est encore plus vrai pour la techno/house, avec 75% des ventes de supports physiques.

Revenus issus des ventes de supports physiques

- Pour en savoir plus, consultez l'étude "Les musiques électroniques en France"

[Télécharger l'étude](#) 10.98 Mo

Pour en savoir plus

- [La musique électronique qu'est-ce que c'est ?](#)
- [L'écosystème](#)
- [Les festivals](#)
- [Les clubs](#)